

TINCO'infos

Année 2003

Numéro 1 – 10 janvier 2003

LA RETRAITE DES SALARIES - REGIME GENERAL C.R.A.M

Pour faciliter le passage à la retraite, la Caisse Régionale d'Assurance Maladie Nord-Picardie vous informe et vous conseille.

Des conseillers Retraite vous reçoivent, près de chez vous.

Pour la commune de TINCQUES et ses environs, le point d'accueil retraite se situe :

CENTRE DES SERVICES ADMINISTRATIFS 31 RUE DES PROCUREURS 62130 SAINT-POL-SUR-TERNOISE

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter :

⇒ Monsieur Christian DUMUR tél. : 06.08.97.88.90

La CRAM vous conseille de régulariser votre carrière de cotisant au plus tard à 58 ans et de déposer votre demande de retraite 6 mois avant sont point de départ pour éviter la rupture des ressources.

ERRATUM

Suite à une erreur de mise en page des services de la Caisse d'Allocations Familiales, la dernière colonne du tableau "permanences sur rendez-vous" paru dans le magazine "vie de Famille" du mois de novembre, comporte des anomalies.

Vous trouverez au verso du présent bulletin un tableau actualisé et également consultable en Mairie.

D'autre part, les informations sur les lieux de permanences sont également accessibles par l'intermédiaire du serveur vocal "ALLOCAF" en composant le 08.21.01.98.62.

OBJETS TROUVES (à réclamer en mairie)

- ⇒ Un casque intégral ARIS
- ⇒ Un téléphone mobile ALCATEL
- ⇒ Trois montres

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

LOCALITÉS	LIEUX	CHAQUE MOIS		Permanences uniquement sur Rendez-vous
		JOURS	HEURES	
Auchel	Maison des Associations	1° et 3° mardis	9 h à 12 h	
	Mairie	2° et 4° mardis	9 h à 12 h	03.21.64.79.00
Auchy les Hesdin	C.C.A.S.	1° et 3° mercredis	14 h à 17 h	03.21.04.82.65
Auchy les Mines	Maison pour Tous Georges Brassens	1° et 3° mardis	9 h à 12 h	
Auxi le Château	Mairie	1° et 3° mercredis	9 h à 12 h	03.21.04.02.03
Avesnes le Comte	Mairie Annexe - 6 bis Rue de la Poste	1° et 3° lundis	14 h à 17 h	
Avion	Mairie	1° et 3° jeudis	9 h à 12 h	
Bapaume	Mairie	1° et 3° lundis	14 h à 17 h	
Barlin	Maison des Permanences	1° lundi	14 h à 17 h	
		2° et 4° mercredis	9 h à 12 h	
Béthune	Immeuble « Charité » - Rue Fernand Bart	1° 2° 3° et 4° mercredis	9 h à 12 h	
Béthune Zup	Maison des Associations - Bd des États Unis	2° et 4° mardis	9 h à 12 h	
Beuvry	C.C.A.S.	1° 2° 3° et 4° vendredis	9 h à 12 h	
Billy Berclau	C.C.A.S.	2° et 4° jeudis	9 h à 12 h	
Billy Montigny	Centre Social « Pablo Picasso »	1° et 3° mercredis	14 h à 17 h	
Bruay La Buisnière	C.C.A.S.	1° 3° et 4° mardis	13h30 à 16h30	03.21.64.56.13
	Maison de Quartier Jean Moulin	2° mardi	14 h à 17 h	
Bully les Mines	Maison des Associations « Jean Mallet »	2° et 4° vendredis	13h30 à 16h30	
Calonne Ricouart	Mairie	2° et 4° mercredis	9 h à 12 h	
Carvin	Maison de Quartier - Rue Lamendin	1° 2° 3° et 4° vendredis	13h30 à 16h30	
Chocques	Mairie	1° et 3° jeudis	9 h à 12 h	
Corbehem	Centre Culturel et Social	2° et 4° mardis	9 h à 12 h	
Courcelles les Lens	Hôtel de Ville	1° et 3° vendredis	13h30 à 16h30	03.21.77.04.04
Courrières	C.C.A.S.	1° 3° 4° jeudis	9 h à 12 h	03.21.77.36.10
	Maison pour tous	2° jeudi	9 h à 12 h	03.21.13.97.40
Divion	Espace d'Animation et des Permanences - 8 Rue Pasteur	4° mercredi	13h30 à 16h30	
Dourges	Mairie	1° 2° 3° et 4° mardis	14 h à 17 h	
Douvrin	Maison de la Solidarité	2° et 4° jeudis	13h30 à 16h30	03.21.79.99.00
Evin Malmaison	Mairie	2° et 4° vendredis	14 h à 17 h	
Fouquières lez Lens	Mairie	1° et 3° mardis	9 h à 12 h	
Frévent	Maison de la Formation	1° 2° 3° et 4° vendredis	14 h à 17 h	03.21.47.90.24
Grenay	C.C.A.S. Espace Triolet	1° et 3° vendredis	14 h à 17 h	03.21.29.09.95
Haillicourt	Mairie	1° et 3° mardis	14 h à 17 h	
Harnes	C.C.A.S.	1° 2° 3° et 4° vendredis	9 h à 12 h	
Hénin Beaumont	C.C.A.S.	1° 2° 3° et 4° mercredis	9 h à 12 h	
Hersin Coupigny	C.C.A.S.	1° et 3° mardis	9 h à 12 h	03.21.27.74.82
Houdain	Mairie	2° mercredi	14 h à 17 h	
Hulluch	Mairie	1° et 3° jeudis	9 h à 12 h	
Isbergues	Salle Polyvalente	1° 2° 3° et 4° vendredis	14 h à 17 h	
Laventie	Maison des Loisirs - Rue du Général de Gaulle	2° et 4° mardis	9 h à 12 h	
Leforest	C.C.A.S.	1° 2° 3° et 4° jeudis	13h30 à 16h30	
Lens	45 rue F. Gauthier	1° 2° 3° et 4° jeudis	9 h à 12 h	
	Centre Social « Alexandre Dumas »	2° et 4° jeudis	13h30 à 16h30	
Lestrem	Centre Socio Culturel	1° et 3° mercredis	9 h à 12 h	
Libercourt	C.C.A.S.	2° et 4° vendredis	9 h à 12 h	03.21.37.23.46
Liévin	Hôtel de Ville	1° 2° 3° et 4° vendredis	9 h à 12 h	03.21.44.89.48
	Les Marichelles	3° lundi	13h30 à 16h30	
Lillers	C.C.A.S.	2° et 4° mardis	13h30 à 16h30	03.21.61.36.10
Loison sous Lens	Mairie	1° et 3° lundis	13h30 à 16h30	
Marles les Mines	Maison pour tous	2° et 4° mercredis	14 h à 17 h	03.91.80.07.15
Marquion	Mairie	2° mardi	14 h à 17 h	
Mazingarbe	Centre Médico Scolaire - Ancienne Mairie	2° et 4° jeudis	14 h à 17 h	
Méricourt	Centre Culturel « Max Pol Fouchet »	1° et 3° jeudis	13h30 à 16h30	
Meurchin	Mairie	2° et 4° mercredis	9 h à 12 h	
Montigny en Gohelle	C.C.A.S.	1° 2° 3° et 4° mardis	9 h à 12 h	03.21.08.13.00
Noeux les Mines	Ancienne Mairie	1° 2° 3° et 4° mercredis	13h30 à 16h30	03.21.61.38.07
Noyelles Godault	Mairie	1° et 3° vendredis	9 h à 12 h	03.21.13.97.77
Noyelles sous Lens	Maison de la Solidarité	1° et 3° mardis	14 h à 17 h	
Oignies	C.C.A.S.	1° 2° 3° et 4° mercredis	13h30 à 16h30	03.21.08.81.20
Pont à Vendin	Mairie	2° et 4° jeudis	9 h à 12 h	
Rouvroy	C.C.A.S. « Ambroise Croizat »	1° et 3° mercredis	9 h à 12 h	
Sains en Gohelle	C.C.A.S.	1° et 3° mardis	14 h à 17 h	03.21.44.94.15
Saint Pol sur Ternoise	Centre Administratif et Social - 31 rue des Procureurs	1° 2° 3° et 4° vendredis	9 h à 12 h	
Saint Venant	Centre Social - 67 Rue de Paris	2° et 4° mardis	14 h à 17 h	
Sallaumines	Hôtel de Ville	1° et 3° jeudis	14 h à 17 h	03.21.13.41.42
Vendin le Vieil	Mairie	2° et 4° mercredis	13h30 à 16h30	03.21.77.37.00
Vendin les Béthune	Mairie	1° et 3° jeudis	13h30 à 16h30	03.21.57.26.21
Vermelles	Centre Social « Joseph Cadart »	2° et 4° jeudis	9 h à 12 h	
Verquin	Mairie	1° et 3° lundis	14 h à 17 h	
Violaines	Salle des Consultations - Rue des Chats	1° et 3° mercredis	14 h à 17 h	
Vitry en Artois	Mairie	4° mardi	13h30 à 16h30	
Wingles	C.C.A.S.	1° 2° 3° et 4° jeudis	14 h à 17 h	03.21.40.82.03

ATTENTION : Les Permanences sur rendez-vous indiquées dans « Vies de Famille » de novembre 2002 sont erronées.